



Berchem-Sainte-Agathe, le 16 -05- 2013

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. 123 /2013

Objet : Conseil communal du 28-03-2013 – interpellation de Monsieur Lurquin, conseiller communal concernant la commission de sécurité et de prévention.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Monsieur Lurquin, conseiller communal concernant la commission de sécurité et de prévention.

Concernant les deux incendies dont Monsieur Luquin fait référence, l'enquête judiciaire est pour l'instant en cours. Les deux incendies sont pour l'instant deux faits isolés. A ce sujet, il n'est pas question de s'exprimer actuellement. Il est même délicat d'invoquer un mobile raciste comme lien entre les deux incendies.

Actuellement, aucun autre élément ne peut faire dire que nous observons une vague de criminalité, de quelque nature que ce soit, dans la commune.
L'analyse des rapports journaliers de police ne montre rien d'exceptionnel.

En termes de sécurité sur la commune de Berchem-Sainte-Agathe, la division locale et le service prévention sont présents quotidiennement sur le terrain.

La division locale vient de recevoir une nouvelle direction avec pour consigne : plus de visibilité et de patrouilles dans les rues de la commune, en particulier les fins d'après-midi et en fin de journée. Pour ce faire, les effectifs du commissariat passeront de 30 à 34 personnes, ce qui permettra, en adaptant les horaires, de doubler les patrouilles dans les rues.

Le service prévention engagera bientôt deux nouveaux gardiens de la paix supplémentaires et deux éducateurs de rue, ce qui augmentera significativement les présences rassurantes sur le terrain, notamment dans les parcs et aux sorties d'école.

A cet effet, il n'y a pas lieu de réactiver la commission prévention car il n'y a pas de matière grave à traiter, il est toujours possible de programmer un échange de vue sur les matières de prévention en section réunie, en présence de la fonctionnaire de prévention et du commissaire de police.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE